

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3855 - VENDREDI 23 OCTOBRE 2020

## ENJEUX DE L'HEURE

# Entre dissolution du Parlement et nomination d'un informateur

Ce vendredi 23 octobre, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, s'adresse à la nation, à en croire un communiqué de son directeur de cabinet. Pour maints observateurs, il n'est pas exclu qu'après avoir désillusionné le FCC en recevant le serment de trois juges constitutionnels récemment nommés, Félix Tshisekedi force le départ du Premier ministre - absent lors de la cérémonie - pour insubordination, quitte à nommer un informateur pour identifier la nouvelle majorité.

Les plus extrémistes veulent pousser le chef de l'Etat à dissoudre le Parlement. Un pari tout de même périlleux étant donné qu'une telle perspective exige l'organisation des élections législatives dans soixante jours avec le risque de faire sombrer le pays dans un cycle infernal d'incertitudes.

Page 3



Des députés en plénière

## SERMENT DE TROIS JUGES CONSTITUTIONNELS

### Une fausse déclaration attribuée à Gentiny Ngobila



Le gouverneur Gentiny Ngobila

Une fausse déclaration attribuée au gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, dans lequel le numéro un de la capitale congolaise motiverait sa présence dans la manifestation de la prestation des serments des trois juges de la Cour constitutionnel circule sur la toile.

Réagissant à cet acte attribué à des personnes mal intentionnées,

la cellule de communication du gouverneur Ngobila indique que ce dernier n'a fait aucune déclaration. Tout en confirmant la présence du gouverneur de la ville-province à cette cérémonie, la cellule de communication du gouvernorat a catégoriquement nié cette déclaration attribuée au gouverneur Gentiny Ngobila.

Page 2

## COOPÉRATION

### Trois nouvelles routes pour relier la RDC à l'Ouganda

L'Ouganda a récemment approuvé des plans de construction de trois routes vers l'intérieur de la RDC et attend que le gouvernement congolais approuve ces accords et signe un protocole d'accord qui fait suite au Forum des affaires Ouganda-RDC, tenu en novembre 2019 à Kampala, a indiqué le site The East African.

Financées conjointement par la RDC et l'Ouganda, les routes relieront certaines des villes frontalières de l'Ouganda à la RDC. L'une reliera Kasindi à Beni (80 km) et une autre intégrera l'axe Beni-Butembo (54 km). Le troisième s'étendra sur 89 km de la ville frontalière de Bunagana, en passant par Rutshuru jusqu'à la ville de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu en RDC.

Page 3



Un poste frontalier entre la RDC et l'Ouganda

## BUNIA

### Le réseau d'eau de Caritas saboté par des inciviques

Plus de soixante-quinze mille habitants de la ville de la province de l'Ituri sont privés d'eau à la suite de la destruction de leur réseau par des inciviques. La situation a porté un coup dur à Caritas qui a fait savoir son indignation auprès

des députés provinciaux de l'Ituri et d'autres personnalités.

Le directeur de la Caritas/Bunia a récemment attiré l'attention de l'opinion sur le crime contre l'humanité que ces inciviques ont commis, en

privant expressément d'eau des milliers d'hommes, femmes et enfants, y compris les structures sanitaires. Ces inciviques, a-t-il déclaré, ne sont pas identifiés et se dissimulent au milieu de la paisible population.

Page 4

## ÉDITORIAL

## Incontournable !

Ce que doivent comprendre aujourd'hui les Européens, et pas seulement les Français, c'est bien le fait que demain plus encore qu'hier l'Afrique, notre Afrique c'est-à-dire le Bassin du Congo, sera un partenaire incontournable pour le Vieux continent. Et que, par conséquent, l'Union européenne dans son ensemble doit profiter de la commémoration des événements d'octobre 1940 qui se déroulera la semaine prochaine à Brazzaville pour marquer clairement elle aussi l'attention qu'elle porte à cette région du monde.

Qu'est-ce qui justifie, dira-t-on, une telle remarque ? Ceci résumé en quelques phrases : tout comme cela s'est produit au début de la Deuxième Guerre mondiale lorsque le général de Gaulle vint chez nous afin de lancer le processus militaire et politique qui devait libérer son pays mais aussi l'Europe du joug nazi, de la même façon c'est au cœur de l'Afrique centrale, chez nous donc, que se jouera dans les années et les décennies à venir la bataille vitale qui permettra de combattre les effets désastreux du dérèglement climatique.

Alors que le premier poumon de la planète, à savoir le Bassin de l'Amazone, se dégrade à vitesse grand V du fait de la déforestation anarchique contre laquelle les autorités brésiliennes s'avèrent incapables de lutter, le Bassin du Congo, lui, s'organise pour protéger les forêts, les tourbières, les fleuves et les rivières qui en font un acteur incontournable de la lutte contre la dérive climatique dont le pire pourrait sortir à bref délai pour l'humanité tout entière. Et tout particulièrement pour les peuples de l'hémisphère nord qui commencent à prendre conscience du danger mortel qu'ils courent comme le montre la percée des mouvements écologiques sur le terrain politique.

Une fois de plus c'est bien au cœur du continent africain que va se jouer, ou plus exactement que vont se mettre en place les dispositifs stratégiques qui préserveront les nations riches de l'Europe mais aussi du continent américain et de l'Asie. Même si, par conséquent, il n'existe pas de lien apparent entre ce qui s'est passé hier et ce qui se passe aujourd'hui, la commémoration du quatre-vingtième anniversaire du 27 octobre est une belle occasion de marquer que l'Afrique est plus incontournable que jamais dans la bataille que l'espèce humaine mène pour sa survie.

*Le courrier de Kinshasa*

## SERMENT DE TROIS JUGES CONSTITUTIONNELS

## Une fausse déclaration attribuée à Gentiny Ngobila

Le document qui circule sur le net serait, selon la cellule de communication du gouvernement de Kinshasa, un « fake news ». A l'en croire, le numéro un de la capitale n'a fait aucune déclaration à l'issue de cette cérémonie organisée au Palais du peuple.



*Le gouverneur Gentiny Ngobila DR*

Une fausse déclaration attribuée au gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, dans lequel le numéro un de la capitale congolaise motiverait sa présence dans la manifestation de la prestation des serments des trois juges de la Cour constitutionnel circule sur la toile. Réagissant à cet acte attribué à des personnes mal intentionnées, la cellule de communication du gouverneur Ngobila indique que ce dernier n'a fait aucune déclaration. « Ce document est un fake news », a confié la

responsable de cette cellule aux médias. Tout en confirmant la présence du gouverneur de la ville-province à cette cérémonie, celle-ci a catégoriquement nié cette déclaration attribuée à Gentiny Ngobila. Pour la responsable de la cellule de communication du gouverneur Ngobila, les auteurs de ce fake news entendraient mettre en conflit le chef de l'exécutif provincial de Kinshasa avec son regroupement politique qu'est le Front commun pour le Congo. Dans cette affaire, l'opinion dit retenir qu'avec

sa posture de gouverneur de la ville de Kinshasa, il était bien normal que Gentiny Ngobila accueille la Présidence de la République qui s'était rendue dans sa juridiction. La réaction de la cellule de communication du gouverneur vise à mettre fin à la polémique orchestrée par ces « individus mal intentionnés » visant à nuire au chef de l'exécutif provincial dont la présence au Palais du peuple se justifierait par sa qualité d'autorité politico-administrative de la ville.

*Lucien Dianzenza*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ENJEUX DE L'HEURE

# Félix Tshisekedi entre dissolution du Parlement et nomination d'un informateur

On l'avait prédit, la cérémonie de prestation de serment des trois juges constitutionnels, le 21 octobre, en l'absence des présidents des deux chambres du Parlement, du Premier ministre ainsi que des parlementaires et ministres du Front commun pour le Congo (FCC), allait faire tâche d'huile.

Aujourd'hui, la crise est ouverte entre les deux principales forces politiques de la coalition au pouvoir. Entre le FCC et Cach, rien ne sera désormais plus comme avant d'autant plus que tous les ingrédients sont réunis pour une déflagration aux conséquences incalculables. Au FCC où l'on perçoit le coup de force de Félix Tshisekedi à la fois comme un affront et une provocation, l'on réfléchit déjà comment tempérer ses ardeurs dans un contexte où son ancrage populaire va en se consolidant. En effet, dans l'imaginaire collectif, c'est un véritable coup de boutoir que Félix Tshisekedi a assené à ses partenaires de la coalition en recevant le serment des trois juges

constitutionnels nonobstant les accusations de violation de la Constitution lui imputées. Le FCC qui n'est pas prêt à subir l'humiliation entend rebondir en surfant, s'il en faut, sur une mise en accusation éventuelle du chef de l'Etat pour haute trahison. Dans les milieux kabilistes, le scénario est de plus en plus évoqué pour recadrer, en tant que majorité parlementaire, un partenaire politique qui prend de plus en plus des ailes avec ces relents dictatoriaux manifestes.

Conscient des enjeux et, surtout, du remue-ménage provoqué par la prestation de serment controversé des trois juges constitutionnels, Félix Tshisekedi, en tant

que garant du bon fonctionnement des institutions, a intérêt à jouer la carte de la tempérance. Ce 23 octobre, il va s'adresser à la nation, à en croire un communiqué de son directeur de cabinet, Eberande Kolongele. Que va dire le chef de l'Etat à la lumière de la crise qui secoue actuellement la coalition FCC-Cach ? En tout cas, les spéculations vont bon train. Pour maints observateurs, il n'est pas exclu qu'après avoir désillusionné le FCC, que Félix Tshisekedi reste dans sa logique combative, en forçant cette fois-ci le départ du Premier ministre pour insubordination, quitte à nommer un informateur pour identifier la nouvelle majorité. Les relations entre

le chef de l'Etat et le Premier ministre n'étant plus au beau fixe, ce dernier ayant plus d'une fois donné la preuve de sa redevabilité à son autorité morale, le sénateur Joseph Kabila, il est plus que temps de mettre fin à cette pseudo collaboration bâtie sur du sable mouvant, indique-t-on. Entre-temps, les plus extrémistes veulent pousser Félix Tshisekedi à dissoudre carrément le Parlement conformément à l'article 148 de la Constitution. Un pari tout de même risqué pour lui, étant donné qu'une telle perspective exige l'organisation des élections législatives dans soixante jours avec le risque de faire sombrer le pays dans un cycle infernal d'incertitudes sans oublier la procé-

ture que requiert l'application d'une telle disposition constitutionnelle.

Très attendu, le message de Félix Tshisekedi de ce vendredi donnera un aperçu du niveau de la crise qui secoue la coalition FCC-Cach. Soit qu'il joue au sapeur-pompier en rappelant aux uns et aux autres le sens de leurs engagements, juste pour tenter de racoler les morceaux d'une alliance au bord du chaos, soit qu'il pousse la tension à l'extrême en surfant sur un triomphalisme susceptible d'exacerber une tension déjà perceptible. Les prochaines heures nous en diront davantage.

*Alain Diasso*

## COOPÉRATION

## Trois nouvelles routes pour relier la RDC à l'Ouganda

Le gouvernement ougandais a récemment approuvé des plans de construction de trois routes vers l'intérieur de la RDC et attend que le gouvernement congolais approuve ces accords et signe un protocole d'accord qui fait suite au Forum des affaires Ouganda-RDC, tenu en novembre 2019 à Kampala, a indiqué le site The East African.

Financées conjointement par la RDC et l'Ouganda, les routes relieront certaines des villes frontalières de l'Ouganda à la RDC: l'une reliera Kasindi à Beni (80 km) et une autre intégrera l'axe Beni-Butebo (54 km). Le troisième s'étendra sur 89 km de la ville frontalière de Bunagana, en passant par Rutshuru jusqu'à la ville de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu en RDC. Le ministre ougandais des Travaux et des Transports, le général Edward Katumba Wamala, a déclaré à The East African que si les détails restent flous, le projet a été approuvé en principe. "Ce qui a été approuvé par le cabinet, c'est le concept", a-t-il déclaré. "Les deux gouvernements contribueront au financement, la RDC prenant la part la plus importante et l'Ouganda apportera une contribution", a-t-il dit. La semaine dernière, a signifié The East African, le ministre ougandais des Finances, Matia Kasaija, a présenté une demande de budget supplémentaire au Parlement ougandais pour la construction de ces routes.



Un poste frontalier entre la RDC et l'Ouganda./Photo DR

D'après cette demande, à hauteur de 65,9 millions de 334,3 millions de dollars. l'Ouganda devrait contribuer dollars sur le coût total de

**"Les deux gouvernements contribueront au financement, la RDC prenant la part la plus importante et l'Ouganda apportera une contribution"**

### Commerce transfrontalier

Sur le plan économique, selon le général Wamala, la route doublera les volumes d'échanges entre les deux pays à court terme. En 2018, l'Ouganda a exporté des marchandises vers la RDC pour une valeur de 532 millions de dollars, dont 312 millions de dollars d'exportations informelles.

Les principales exportations de l'Ouganda vers la RDC comprennent le ciment, le sucre, le riz, la bière, la farine de blé, les biscuits et les produits de beauté et de maquillage, tandis que l'importation comprend le fer, les perles, les combustibles minéraux, le bois, le charbon de bois, les épices, les graisses et huiles végétales, le caoutchouc. En dehors des projets routiers, l'Ouganda envisage de construire une ligne de transport d'électricité à haute tension de 396 km depuis la sous-station de Nkenda à Kasese près de la frontière, jusqu'aux villes de Beni, Butembo et Bunia, toutes en RDC.

*Dani Ndungidi*

## BUNIA

## Le réseau d'eau de Caritas saboté par des inciviques

Plus de soixante-quinze mille habitants de la ville de la province de l'Ituri sont privés d'eau à la suite de la destruction de son réseau par des inciviques.

La situation a porté un coup dur à Caritas qui a fait savoir son indignation auprès des députés provinciaux de l'Ituri et d'autres personnalités. Dans son adresse aux élus provinciaux, le directeur de la Caritas Bunia a attiré l'attention des uns et des autres sur le crime contre l'humanité que ces inciviques ont commis, en privant expressément d'eau des milliers d'hommes, femmes et enfants y compris les structures sanitaires. Ces inciviques, a-t-il déclaré, ne sont pas identifiés et se dissimulent au sein de la paisible population.

Le prélat a formulé une série de recommandations aux élus provinciaux, attendant notamment de l'Assemblée provinciale de constituer, dans la mesure de son pouvoir, une commission d'enquête sur les actes de sabotage en répétition du réseau d'eau qui, selon lui, est un acte criminel. Le di-



A la suite de la destruction du réseau d'eau de Caritas, la population souffre pour s'approvisionner.

recteur de la Caritas Bunia recommande que cette commission s'imprègne de la situation de trois agents de la Caritas Bunia disparus dans le village Makabo alors qu'ils y étaient en mission humani-

taire pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eau. Il est également attendu de l'Assemblée provinciale, à travers ses membres du territoire d'Irumu et de la ville de Bunia, de s'impliquer

dans la recherche de solution rapide et durable pour le rétablissement de l'eau du réseau de la Caritas et celui en cours d'exécution par Cidri.

Le directeur de la Caritas a,

par ailleurs, demandé à l'Assemblée provinciale de l'Ituri de faire une médiation juste entre Caritas et la communauté en ce qui concerne le cahier des charges présenté. La Caritas, a-t-il expliqué, n'est pas une société à but lucratif mais bien une association sans but lucratif qui réalise des actions sociales pour appuyer l'Etat congolais. En sus de cela, le prêtre a également plaidé auprès des parlementaires provinciaux pour qu'ils mènent un plaidoyer auprès du gouvernement provincial pour l'implication du chef des Babelbe dans la recherche des agents disparus et dans la réhabilitation du réseau d'eau. Il sied de noter que le réseau d'adduction d'eau potable de la Caritas à Bunia (dit Eau Ngongo) a été construit depuis 1983 sur la demande du diocèse de Bunia avec le financement de MISEREOR et le concours technique de l'ONG Belge Protos.

Blandine Lusimana

## BWB-KINSHASA

## Les Felco déterminées à promouvoir les œuvres des écrivaines congolaises

Les Femmes de lettres congolaises ont animé, le 21 octobre, une conférence de presse à la Bibliothèque Wallonie-Bruxelles (BWB) de Kinshasa pour dire que les enjeux de l'heure imposent à la femme congolaise à s'impliquer dans tous les secteurs d'activités et, surtout, dans celui de la culture et de la pensée qui, du reste, sont le socle sur lequel toute nation s'élève ou se meurt.

Dans son speech, Yolande Elebe Ma Ndemo, présidente de Felco, a laissé entendre que les réalités de la RDC qui se meut en un État démocratique et pluriel demandent une implication réelle de la femme de lettres. Cette dernière, dit-elle, qui par ses écrits mais surtout par sa pensée, peut porter notre nation vers une réflexion et un engagement plus grand sur la condition sociale de sa population. "C'est ainsi qu'est née l'idée de créer cette association qui réunirait des femmes de lettres: écrivains, poétesses, dramaturges, conteuses, rappeuses, slammeuses, philosophes, juristes, journalistes, érudits, professeures et libres penseuses. Toutes générations confondues", a fait savoir Yolande Elebe Ma Ndemo devant la presse.

A l'en croire, cette ONGD/ASBL Felco peut accomplir toute autre action se rattachant de manière directe ou indirecte, en tout ou en partie, à ses objectifs ou pouvant en apporter le développement ou en faciliter la réalisation. En plus, elle peut

aussi prêter son concours et/ou s'intéresser à toute activité allant dans le sens de ses objectifs. Sans doute, elle va exercer ses activités sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

En somme, les femmes de lettres congolaises sont déterminées à atteindre leurs objectifs de promouvoir les œuvres des écrivaines congolaises; activer le plaidoyer pour l'introduction plus importante dans la programmation scolaire des femmes de lettres congolaises; aider et faciliter les femmes de lettres congolaises à éditer leurs œuvres et à les vulgariser; organiser des salons littéraires des femmes aspirantes au monde du livre; intégrer les réseaux africains et internationaux des femmes de lettres pour un épanouissement positif, sans oublier de concevoir des actions socioculturelles de développement pour un encadrement des jeunes femmes de lettres.

**Zoom sur Yolande Elebe Ma Ndemo**

Yolande Elebe Ma Ndemo est la

présidente de l'association Felco qui, d'ailleurs, est une écrivaine congolaise, femme de lettres, très engagée dans la promotion de l'écriture qu'elle considère comme la pierre de lance d'une société. Passionnée de la littérature dès sa plus tendre enfance, auteure de deux recueils de poème en vogue dans le monde littéraire, à savoir "le Bictari" et "Divagations". Elle a réuni autour d'elle les femmes de lettres congolaises, notamment Élisabeth Mweya Tolande auteure de plusieurs œuvres et remporté de nombreux prix, à l'instar de "Remons de feuilles" en 1974, le récit "Ahata", suivi de "La Damnée", "Moi, femme, je parle" en 1994, ainsi que d'autres œuvres encore inédites. Elle a, en effet, remporté en 1966 le prix de poésie "Sébastien Ngonso", à l'université de Kinshasa. Elle fut lauréate du concours littéraire "Président Joseph Désiré Mobutu" en 1970 et a reçu la médaille de bronze du mérite des arts sciences et lettres en 1976.

Christian Okende (stagiaire)

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## SAHEL

# La France déterminée à lutter contre le djihadisme

Les autorités françaises affichent ouvertement cette volonté malgré la récente libération de quatre otages au Mali, dont la Française Sophie Pétronin et l'homme politique malien Soumaïla Cissé, en échange d'une centaine de prisonniers islamistes. Elles estiment que les négociations engagées avec les terroristes restent une question intérieure malienne qui ne les empêche pas de poursuivre leurs objectifs militaires dans la région.

Depuis que les djihadistes ont été relâchés, dont des cadres, capturés par leurs soins et qui pourraient les retrouver bientôt au front, les militaires français n'ont pas caché leur frustration. De plus, les Français et d'autres peuples épris de paix et de liberté ont du mal à contenir leur indignation.

Répondant à toutes ces préoccupations, le gouvernement français, par la voix du ministre en charge de la Défense, Florence Parly, et du chef d'état-major des armées, le général François Lecointre, affirme que la France dont 5.100 militaires sont déployés au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane ne va pas changer sa politique militaire au Sahel. « Notre détermination est intacte pour continuer la lutte contre le djihadisme et le terrorisme dans la région (...). Il n'y a aucune ambiguïté de ce côté et nos partenaires maliens et sahéliens le savent », souligne la ministre française des Armées.

« Il y a des propos qui ont été tenus au moment de la libération de Mme Pétronin qui, me semble-t-il, risquent de fausser l'appréciation qu'on doit avoir de la situation au Mali, de l'engagement des armées françaises », estime de son côté le général François Lecointre. « Il doit être très clair pour l'ensemble des familles qui ont perdu des leurs dans le combat que nous menons au Mali depuis des années que nous ne dévions pas de ligne, que notre combat reste le même et qu'il est



Le général François Lecointre

tout aussi légitime qu'il l'était », soutient-il. Pour ce haut gradé de l'armée française, le combat mené vise notamment « une organisation terroriste internationale » et des groupes terroristes qui ont fait allégeance à Al-Qaïda. Il fait référence au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans que dirige Iyad Ag Ghaly.

« La France félicite aujourd'hui le gouvernement. Mais est-ce que tout le monde était d'accord sur le prix à payer ? Je ne peux pas imaginer que Paris soit satisfaite de la libération d'autant de djihadistes », relève, quant à lui, un

chercheur français qui a requis l'anonymat, vu la sensibilité du sujet. « C'est évidemment très délicat pour la France car il y a une contradiction », estime-t-il, allusion faite à des voix qui dénoncent la libération de plusieurs djihadistes.

## Ag Ghaly, prochaine cible de la force française

La libération de Sophie Pétronin, 75 ans, enlevée le 24 décembre 2016 à Gao (nord du Mali), expose au grand jour une divergence majeure entre Paris et Bamako : le Mali a fait libérer l'otage

française en négociant avec les groupes djihadistes, ce que la France, présente militairement au Sahel, s'interdit officiellement de faire. Pourtant, les deux pays sont censés travailler main dans la main, autour de la force française antidjihadiste Barkhane déployée au Sahel depuis 2014 (plus de 5.000 soldats). Ce qui s'avère nécessaire puisqu'ils font ensemble face à une nébuleuse de groupes terroristes liés à Al-Qaïda ou au groupe Etat islamique, qui écumant le nord du pays et une zone très vaste entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso.

Si la récente libération des otages témoigne de ce que les militaires arrivés au pouvoir au Mali ont des discussions permanentes avec les djihadistes, Paris pense que cela ne l'empêche pas de poursuivre la lutte contre ces islamistes. C'est fort de cette volonté qu'en juin dernier la France revendiquait l'exécution du chef historique d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, l'Algérien Abdelmalek Droukdel. Un haut-responsable militaire de Barkhane l'admettait peu après sans détour, soulignant que « la mise hors de combat d'Ag Ghaly serait certainement un plus ».

Michael Shurkin, analyste de la Rand Corporation, un institut américain de stratégie militaire, est convaincu que Ag Ghaly demeure l'objectif numéro un de Paris. « Sa mort constituerait une victoire bien plus significative sur le plan opérationnel que celle de Droukdel. Car Ag Ghaly joue un rôle central dans le maintien de la coalition islamiste et a été de loin le chef de guerre touareg le plus important depuis le début des années 90 », poursuit-il. Quant au fait selon lequel l'actuel gouvernement malien n'a pas coupé les ponts avec le Nord, précisément en matière de négociation, l'Américain rappelle que beaucoup d'accords signés par le Touareg depuis trente ans ont surtout servi les intérêts propres de ce chef djihadiste. « Il n'y a pas de paix à espérer avec lui », assure-t-il.

Nestor N'Gampoula

## CRISE LIBYENNE

## Stephanie Williams, optimiste sur la possibilité d'un cessez-le-feu

L'émissaire des Nations unies par intérim pour la Libye, Stephanie Williams, s'est déclarée, le 21 octobre, confiante sur la possibilité d'un cessez-le-feu durable après deux jours de négociations entre les parties en conflit, à Genève.

« Je suis assez optimiste », a dit Stephanie Williams, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), lors d'une conférence de presse, sur la possibilité de l'instauration d'un cessez-le-feu durable.

L'émissaire des Nations unies base son sentiment sur l'atmosphère de sérieux et d'engagement qui, selon elle, a caractérisé les premières discussions en face-à-face de la commission militaire libyenne conjointe, représentant les deux parties en conflit, qui ont commencé le 19 octobre à Genève.

Stephanie Williams a annoncé plusieurs accords concrets, dont « l'ouverture des principales routes terrestres qui connectent toutes les régions et villes du

pays ainsi que celle de certaines voies aériennes intérieures, qui doivent permettre de soulager la situation très difficile de la population civile ».

Elle a, en outre, précisé que les deux parties s'étaient tombées d'accord pour « mettre sur pied des dispositifs de sécurité conjoints » pour assurer l'ouverture de ces voies.

La Libye est secouée par des violences et les luttes de pouvoir depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Deux autorités se disputent actuellement le pouvoir : le Gouvernement d'union nationale (GNA, reconnu par l'ONU) dans l'Ouest, basé dans la capitale Tripoli et le maréchal Khalifa Haftar dans l'Est.

Confirmée lors du sommet international du 19 janvier dernier à Berlin, la commission militaire conjointe doit définir les conditions d'un cessez-le-feu durable, avec retrait de positions militaires. C'est l'une des trois voies poursuivies en parallèle par la Manul, avec le volet économique et politique.

Yvette Reine Nzaba

## SOUDAN

## Fatou Bensouda (CPI) appelle le gouvernement à collaborer

« Omar el-Béehir doit répondre de ses actes durant le conflit du Darfour », a déclaré la procureure de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, en visite au Soudan, pour évoquer les différentes options devant permettre de juger le président déchu en 2019.

« Toutes les parties conviennent qu'il ne doit y avoir aucune impunité et, selon l'accord de paix, que l'accusé comparaisse devant le tribunal pénal », a promis Tagelsir al-Hebr, procureur général du Soudan.

De son côté, Fatou Bensouda a rappelé que « des mandats d'arrêt avaient été émis par les juges de la Cour pénale internationale ». L'avocate gambienne a également indiqué que l'institution internationale, basée à La Haye, « avait besoin de la coopération des autorités soudanaises pour la collecte d'informations sur les principaux responsables des crimes commis sous le

régime de l'ancien chef de l'Etat » et qui ont fait des centaines de milliers de victimes.

Âgé de 76 ans, Omar el-Béehir est poursuivi par la Cour pénale internationale depuis près d'une décennie pour des accusations de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans la région du Darfour, (ouest du Soudan).

Deux autres suspects, l'ex-gouverneur de l'Etat du Kordofan du Sud, Ahmed Haroun, et Abdel Rahim Mohamed Hussein, ancien ministre de la Défense, sont recherchés par la CPI pour les mêmes motifs. Tous deux sont actuellement détenus au Soudan, tandis qu'un cinquième prévenu, le chef rebelle Abdallah Banda, est, lui, en cavale.

Au cours des premières années, le conflit au Darfour en 2003 a fait cent mille morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU.

Y.R.Nz.

## LIBYE

## Euravfor Med Irini pleinement opérationnelle

Engagée dans l'opération européenne de contrôle de l'embargo sur les armes et le pétrole, la frégate anti-sous marine française, Latouche Tréville (D-646), vient d'effectuer ses deux premières visites à bord des navires, signale le QG de l'opération Euravfor Med Irini à Rome. Un Grec a pris le commandement de l'opération.

Concrètement, c'est une opération « capable d'entreprendre toutes les actions nécessaires pour accomplir son mandat », notamment l'arraisonnement de personnes suspectes de violer l'embargo qui font preuve de comportements peu coopératifs ou opposés. L'opération Irini dispose désormais de trois navires militaires: le Carlo Margottini (Italie), qui abrite le commandement de la force, le Hamburg (Allemagne) et le Limnos (Grèce).

Un navire français viendra s'ajouter, en relais, d'ici à quelques semaines, a-t-on appris. Côté aérien, on a toujours quatre avions fournis par le Luxembourg (SW3 Merlin III), la Pologne (Antonov Bryza 28B1R), la France (Falcon 50) et la Grèce (Embraer 145), plus un drone italien de type Predator. Des moyens aériens et navals français et italiens peuvent, au besoin, être mis à disposition. Ce qu'on appelle « des moyens associés ».

Ainsi, des navires militaires européens ont bloqué, récemment, au large de la Libye, un tanker norvégien affrété par les Émirats arabes unis, pris en violation de l'embargo international.

C'est la première fois qu'un navire est arraisonné en pleine mer en violation de l'embargo (du moins par l'opération Euravfor Med Irini). Et la première fois également que les Allemands effectuent une 'action de force' dans ce cadre. Cette opération vient parfaitement illustrer l'équidistance de la nouvelle opération européenne qui intervient sur les violations de l'embargo des deux côtés

, à l'ouest (camp Sarraj) comme à l'est (camp Haftar) de la Libye.

## Une opération assurée par le Hamburg

L'opération s'est produite à « sept heures du matin dans les eaux internationales, à 150 km au nord de la ville libyenne de Derna (Cyrénaïque) ». Sur ordre de l'amiral italien Ettore Tocci, la frégate allemande Hamburg a alors bloqué « l'accès aux eaux territoriales libyennes » du Royal Diamond 7, indique l'opération Euravfor Med Irini dans un communiqué. Une opération effectuée avec le soutien du navire-amiral italien ITS Carlo Margottini.

NB : C'est l'équipe d'arraisonnement allemande, hélicoptère avec l'engin de bord du Hamburg, qui est montée à bord du tanker.

## Les Émirats arabes unis dans la ligne de mire

Ce tanker - propriété norvégienne, battant pavillon des Îles Marshall (1), géré par une société singapourienne, mais affrété par les Émirats arabes unis-, est soupçonné d'avoir violé l'embargo des Nations unies sur les armes à destination de la Libye. Les Européens ont opéré « sur la base d'informations fournies par le groupe d'experts des Nations unies sur la Libye, qui ont mis en évidence la nature suspecte de cette cargaison ».

## Changement à la tête du commandement de la force navale au large de

## la Libye

Par ailleurs, l'Europe a changé le chef de son commandement. L'amiral italien Ettore a cédé le pouvoir de la force maritime européenne de contrôle de l'embargo sur les armes vers la Libye au commodore grec Theodoros Mikropoulos, le 19 octobre.

« Le défi que le Commodore Mikropoulos est appelé à relever est essentiel pour l'accomplissement du mandat que le Conseil de l'Union européenne a assigné à l'opération », a indiqué l'amiral Fabio Agostini, chef de l'opération. Il a souhaité bon vent à tout l'équipage. L'opération Euravfor Med dispose aujourd'hui de quatre navires sur zone : la frégate grecque Adrias (F-459), la frégate française Latouche-Tréville (D-646), la frégate allemande Hamburg (F-220) et le patrouilleur italien Cigala Fulgosi (P-490).

Cinq avions (italien, grec, polonais, luxembourgeois) sont également engagés, ainsi que le Centre satellitaire de l'Union européenne (SatCen), basé à Torrejon (près de Madrid), qui fournit des analyses d'images satellites.

Au total, 600 militaires sont engagés, venant de 21 États membres. Seuls six pays membres (Grèce, Italie, France, Allemagne, Pologne et Luxembourg) fournissent des moyens opérationnels. Les quinze autres ne participent que par l'envoi de quelques personnels au Quartier général. Ainsi, l'opération a atteint sa pleine capacité opérationnelle (FOC).

Noël Ndong

## LIBAN

## Saad Hariri à nouveau nommé Premier ministre

Près d'un an après sa démission, l'ancien chef de gouvernement Libanais, Saad Hariri, a de nouveau été désigné, le 22 octobre, Premier ministre par le président Michel Aoun, au terme de consultations politiques.

Saad Hariri, qui revient au-devant de la scène a été choisi par une majorité de soixante-cinq députés. Il a promis une équipe « d'experts » qui ne seraient pas issus de partis politiques, et s'est engagé à « former un gouvernement rapidement, car le temps presse et le pays est confronté à son unique et dernière chance ».

Dans un Liban habitué aux crises politiques à répétition, Saad Hariri a déjà dirigé trois gouvernements. Depuis son accession au pouvoir pour la première fois en 2009, il s'est peu à peu forgé une réputation d'homme de compromis.

En effet, il y a quasiment un an jour pour jour qu'il annonçait sa démission, le 29 octobre 2019. Un soulèvement populaire inédit battait alors son plein contre « une classe politique accusée, par sa corruption et son incompétence, d'avoir mené le Liban à sa perte ».

Ces dernières semaines, la France, en pointe dans le dossier libanais, n'avait cessé d'appeler la classe politique libanaise à « prendre ses responsabilités » pour éviter « le chaos et la paralysie ».

Yvette Reine Nzaba

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLES FOURNIES PAR  
Direction Générale, CHU de Brazzaville  
Brazzaville, le 21 octobre 2020

## Le CHU de Brazzaville reste ferme sur sa décision de licenciement:

Le 5 octobre 2020 la Direction du CHU-B a décidé de mettre fin au lien d'emploi d'un agent du CHU-B pour des raisons appuyées sur des preuves, fondées en fait et en droit. Conformément aux dispositions du code du travail, la Direction du CHU-B a déposé une demande d'autorisation de licenciement devant la Commission des litiges de la Direction départementale du travail.

Le 15 octobre la Commission des litiges s'est réunie et n'a pas autorisé le licenciement de l'agent concerné. La Direction du CHUB prend acte de l'avis de la commission. Considérant que celui-ci n'est pas exécutoire, la Direction du CHUB informe qu'elle n'a aucune intention de le commenter. Elle maintient en conséquence la décision de licenciement

de l'intéressé. Si l'agent décide de contester la décision du CHU-B, il pourra utiliser les recours prévus devant les instances appropriées.

La Direction du CHUB souhaite rassurer la population congolaise que tous les efforts nécessaires pour rétablir la réputation du CHU-B et augmenter la qualité et l'offre de soins et de services de santé sont en cours. Il s'agit là de la priorité du Directeur général, Dr Raiche, et de son équipe.

## La direction du CHU-B

Point de contact : Solange Samba Toyo  
Conseillère spéciale du DG – chargée de la communication externe au CHUB  
21 octobre 2020

## PRÉSIDENTIELLE 2021

# Une concertation politique prévue à Madingou

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a annoncé le 22 octobre la tenue courant novembre à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, d'une concertation politique en prévision de l'élection présidentielle de 2021.

Sans préciser la date devant les responsables des partis politiques réunis à son invitation à la préfecture de Brazzaville, le ministre Mboulou a demandé à ces derniers de se préparer pour effectuer le déplacement de Madingou. « Nous sommes en train de préparer les invitations. Compte tenu des difficultés financières que le pays éprouve et à cause de la pandémie du coronavirus, la participation se fera par groupement politique et en fonction du poids électoral », a-t-il précisé.

Insistant sur le poids électoral, il a rappelé qu'il y a des partis qui sont représentés au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat. « Nous regarderons tout cela, mais en respectant la majorité présidentielle, l'opposition, les partis du centre et la société civile », a indiqué Raymond Zéphirin Mboulou.

Selon lui, la tenue de cette



Le ministre Raymond Mboulou annonçant la tenue de la concertation

à Madingou », a signifié le ministre de l'Intérieur.

Publier la liste des partis conformes à la loi chaque année

Il a, par ailleurs, rappelé que ses services étaient en train de mettre de l'ordre dans le fichier des partis politiques, conformément à la loi relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités

de financement des partis politiques. « Nous devons nous fonder sur cette loi organique non seulement parce qu'elle est la loi de l'Etat, mais aussi parce que son application rigoureuse a été l'une des recommandations de nos différentes concertations », a-t-il expliqué.

## Publier la liste des partis conformes à la loi chaque année

« Il y a des partis politiques qui continuent d'exister qu'à Brazzaville et n'apparaissent qu'à l'orée des grands événements politiques. Ceux-

là, nous continuerons de les mettre de côté. Nous avons pris un arrêté, une décision qui consistera à publier, chaque année, la liste des partis politiques qui sont conformes à la loi », a annoncé le ministre de l'Intérieur.

Présent à la rencontre, le président du Parti africain pour un développement intégral et solidaire, Anatole Libongo-Ngoka, a annoncé sa participation à la concertation politique de Madingou. Membre de l'opposition, il estime que les conclusions de cette concertation n'auront pas une très grande portée institutionnelle.

« C'est le gouvernement qui nous propose une concertation, nous verrons bien. Nous allons y participer, s'il y a quelque chose à leur dire, nous le dirons. Il y a eu plusieurs concertations, une élection c'est les résultats des urnes », a confié Anatole Libongo-Ngoka.

Parfait Wilfried Douniama

## COVID-19

## Le PCT-Poto-Poto offre des kits sanitaires aux écoles

Conduit par son président Ferréol Gassakys, le nouveau bureau du comité du Parti congolais du travail (PCT) a parcouru le 20 octobre quelques écoles publiques et privées du troisième arrondissement de Brazzaville pour remettre des kits sanitaires et sensibiliser les élèves aux mesures barrières.



Les membres du bureau du comité PCT-Poto-Poto posant avec les responsables d'une école DR

La délégation du PCT a fait le tour de différents quartiers de Poto-Poto, avec dans sa gibecière des kits sanitaires destinés à la protection contre la pandémie de coronavirus. Justifiant sa démarche, le président du comité PCT-Poto-Poto a rappelé que malgré tout ce que les gens pensent à travers le monde, la Covid-19 est toujours présente.

« En réalité, la pandémie est toujours là. Donc, nous essayons de répercuter le message de prévention du chef de l'Etat à travers les établissements et surtout auprès des enfants qui représentent les générations futures. Le but étant de leur inculquer quelques règles d'hygiène afin qu'ils puissent s'armer de courage et se protéger », a expliqué Ferréol Gassakys, rappelant aux élèves les gestes barrières édictés par les autorités.

Plaçant cette visite sous le signe de l'aide et de l'entraide, le député de Poto-Poto 3 et sa suite ont pu toucher du doigt la réalité que vivent les enseignants et les élèves dans certains établissements publics et privés. « Nous nous rendons compte qu'il y a aussi beaucoup de difficultés dans certains établissements où il y a des problèmes d'eau. C'est assez difficile de voir qu'il manque d'eau alors qu'on demande à chacun de se laver se laver fréquemment les mains », a-t-il déploré, n'excluant pas la possibilité de participer à l'amélioration des conditions d'hygiène dans ces écoles.

Notons que cette descente dans les écoles est la première activité officielle organisée par la nouvelle équipe dirigeante du comité PCT Poto-Poto depuis son installation.

P.W.D.

## L'opération « Mobikissi » a apporté plus de 72 millions FCFA au Trésor public

Auditionné par la commission défense et sécurité du Sénat, sur les bavures des agents de l'ordre, le phénomène de banditisme dans les grandes villes du pays : cas des « bébés noirs » et les revendications des militaires et gendarmes, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a rassuré les sénateurs, en présence de son collègue de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, quant à l'application des lois en vigueur.

Faisant le bilan à mi-parcours de l'opération « Mobikissi » engagée depuis février, pour garantir la mise en œuvre des mesures de riposte à la Covid-19, Charles Richard Mondjo a indiqué que 19887 contrevenants ont été interpellés dont 2112 verbalisés. Conformément à l'arrêté mettant en place cette opération, une somme de 72 483 250 FCFA a été versée au Trésor public. « L'opération se déroule normalement, en dépit de quelques difficultés rencontrées. Le comportement des agents engagés sur le terrain est satisfaisant. Les débordements tant décriés au début de l'opération ont fait objet des sanctions disciplinaires. Des rappels aux règles de comportement et d'engagement se poursuivent », a indiqué le ministre de la Défense nationale.

Sur dénonciation de la population, les agents véreux qui agissent au mépris des textes en vigueur, en infligeant les amendes illégales aux citoyens ont, a-t-il dit, écopé des arrêts de rigueur. Il s'agit notamment de trois policiers en activité au commissariat central de la Mfoa, à Brazzaville.

S'agissant des impliqués dans les exactions, le gouvernement a fait savoir que les éléments de la force publique impliqués dans ces actes sont passibles des sanctions disciplinaires et des poursuites pénales. Ceci conformément aux lois et règlements en vigueur. Parlant du décès de Merveille Bazonzela Bouana à Nkayi, épinglé par le rapport de la commission, le ministre de la Défense a souligné qu'aucun lien de causalité n'a encore été établi entre son interpellation

et son décès. « En vue de vérifier les faits et déterminer les responsabilités, nous avons instruit la force publique, notamment le commandant de la gendarmerie nationale de mettre en place une commission d'enquête administrative qui a été réalisée à Nkayi au début du mois d'octobre. L'enquête judiciaire quant à elle est du ressort du procureur de la République territorialement compétent », a poursuivi Charles Richard Mondjo.

Concernant la situation de 26 jeunes « Bébé noirs » interpellés par la police le 30 juin, le ministre de la Défense a annoncé que ces derniers ont été déférés au parquet qui, pour des raisons sanitaires, les a remis en liberté. « Malgré cela, l'engagement de la force publique dans la lutte contre ce phénomène demeure inébranlable. (...) La force publique seule ne pourrait venir à bout de ce phénomène... », a-t-il renchéri.

Répondant à la question portant sur une série de sept revendications des agents de la force publique, le ministre de la Défense nationale a apporté des éclaircissements. « Les hommes et femmes qui la composent agissent dans un cadre bien déterminé où les errements ne sont pas tolérés et ne doivent pas prospérer indéfiniment. Chaque Congolaise, chaque Congolais intègre la force publique pour servir dans un corps (militaires de rang, sous-officiers, officiers) avec des plans de carrière connus », a-t-il conclu.

P.W.D.

MUCODEC

# Réouverture de la caisse locale de Moungali

Après plusieurs mois de fermeture, le siège de la caisse locale Mucodec Moungali, totalement rénové, a de nouveau rouvert ses portes à son adresse habituelle. A cet effet, le directeur général des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédits (Mucodec), Dieudonné Ndinga Moukala a visité le 21 octobre à Brazzaville, ledit bâtiment en vue de s'imprégner du travail accompli.

Lors de la visite, Dieudonné Ndinga Moukala a signifié que l'agence de Moungali fait partie de la première phase de construction dans le cadre de la rénovation du réseau Mucodec. « Inaugurer depuis 2007, nous nous sommes vite rendus compte qu'il y'avait beaucoup d'améliorations à faire en ce qui concernait la construction de ce bâtiment. Ce réaménagement permettra d'améliorer les conditions d'accueil des sociétaires ainsi que de travail des agents de cette

caisse. » Selon le directeur général des mucodec, il était de bon a loi de rénover ce bâtiment faisant partie de la première phase de construction des agences du réseau mucodec. Ce réaménagement a permis de mettre ce bâtiment au niveau des standards actuels des caisses types Mucodec, notamment avec l'intégration de nouvelles technicités, de la modernité mais aussi de l'ergonomie pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

Ce bâtiment rénové de la caisse locale de Moungali compte désormais huit guichets, un distributeur automatique de billet à l'extérieur, une salle d'archives, des espaces de logistique, une salle de réunion, etc.

Pour le directeur général des Mucodec, Dieudonné Ndinga Moukala, 36 ans après sa création en 1984, la fédération des Mucodec compte à ce jour 364 mille membres sociétaires. Elle a 163 milliards de dépôt et 85 milliards d'encours de crédit. « Au 30 septembre 2020, nous avons déjà dépassé les prévisions en termes de production de crédit de 50 milliards prévue alors qu'on est en crise économique et sanitaire (covid-19) », a-t-il fait savoir. Et de poursuivre : « ces chiffres indiquent en quelque sorte la situa-



tion de la Mucodec avec un portefeuille à risque de 11% et un taux de recouvrement de 99% » D'après Dieudonné Ndinga Moukala, les perspectives de l'entreprise sont bonnes malgré la crise

sanitaire de covid-19 et la crise économique qui sévissent dans notre pays. Poursuivant son propos, en ce qui concerne les salaires, le directeur général des Mucodec a précisé que dans cette entreprise : « Nous avons augmenté la masse salariale de près de 20% soit 6 milliards 100 millions de masse salariale pour 422 salariés. » Notons qu'après la caisse locale Mucodec de moungali, les rénovations des agences du réseau mucodec se poursuivront avec en ligne de mire la caisse du Plateau des 15 ans. Le siège de la délégation régionale Niari Bouenza Lékoumou située à Nkayi sera également inauguré dans les jours à venir.



**BRAZZAVILLE  
CAPITALE  
DE LA FRANCE  
LIBRE**  
UNE MÉMOIRE PARTAGÉE  
27>29 OCTOBRE



## MERCURE

# Un poison dans les plombages dentaires

Malgré sa toxicité, le métal liquide continue d'être utilisé pour boucher les dents affectées par la carie en République du Congo. Des organisations professionnelles, à l'instar de l'Action sur l'environnement et le développement (AED), militent pour l'interdiction du mercure dentaire dans le pays.

La pratique est connue chez les dentistes comme l'amalgame dentaire, du fait de sa composition chimique constituée de 50% de mercure et de 50% d'alliage en poudre d'argent, d'étain et de cuivre. L'usage de l'amalgame dentaire est strictement contrôlé au niveau international par la Convention de Minamata sur le mercure que le Congo a ratifiée le 6 août 2019. La quantité globale des émissions et de rejets de mercure dans le pays représente près de 21368kg/an, dont 2% d'amalgame dentaire, selon une enquête de l'Onu environnement.

Le secrétaire général de l'AED, Joseph Monzingoula, tire la sonnette d'alarme, en interpellant directement les pouvoirs publics, les dentistes et la population. L'association AED membre de l'Alliance mondiale pour la dentisterie sans mercure a proposé deux textes réglementaires, notamment un projet de décret portant réglementation de la gestion du mercure au Congo et un arrêté interdisant l'utilisation



Les membres de l'AED

de l'amalgame dentaire chez les enfants de moins de 15 ans, les femmes enceintes et les femmes allaitantes. Les deux projets de textes sont encore sur la table

du gouvernement.

« Mais nous constatons que des dentistes continuent de recourir à l'amalgame dentaire alors qu'ils sont sensibilisés contre

l'utilisation de cette matière. Le gros défi reste la sensibilisation en vue d'une forte implication des dentistes et des patients contre l'amalgame dentaire.

L'AED n'a pas assez de moyens pour conduire une étude, nous recherchons des partenaires qui peuvent nous aider dans ce sens », a lancé Joseph Monzingoula.

Les alternatives au mercure existent, puisque des études menées dans plusieurs pays africains indiquent que la différence de prix entre la pose de matériaux alternatifs sans mercure comme les résines composites et les remplissages de ciment ionomère en verre et l'amalgame dentaire est faible. Les conséquences négatives liées à l'utilisation de l'amalgame dentaire, a poursuivi Joseph Monzingoula, demeurent très compétitives en termes de rapport coût efficacité et leur impact sur la santé publique.

À cet effet, l'AED a organisé un échange avec ses membres, à Brazzaville le 20 octobre, autour de la problématique, dans le cadre de la journée africaine pour la dentisterie sans mercure, célébrée le 13 octobre de chaque année.

Fiacre Kombo

## SANTÉ

## Des nouveaux agents pour redynamiser les hôpitaux de la Bouenza

Dans le cadre de la revitalisation des districts sanitaires, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a procédé le 22 octobre à l'installation du personnel contractuel à l'hôpital de base de Madingou. Elle poursuivra l'exercice dans les autres districts et communautés urbaines du département de la Bouenza le long de son séjour de travail.

« Après dix ans de bénévolat, nous sommes satisfaits aujourd'hui que notre statut change en attendant l'intégration définitive. Nous allons continuer à donner le meilleur de nous-mêmes pour répondre aux besoins sanitaires des malades », a indiqué Achille Mouanga, technicien de laboratoire affecté à l'hôpital de base de Loutété.

Le total du personnel contractuel de santé à déployer dans les vingt-six structures sanitaires que compte le département de la Bouenza est de cent-

à nos structures de santé où le personnel soignant n'est pas suffisant, à être présent sur le terrain pour offrir des soins de santé de qualité et à moindres coûts à la population », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

L'hôpital de Madingou où le coup d'envoi de la revitalisation des districts sanitaires du département de la Bouenza a été lancé couvre une population chiffrée à 128 112 habitants. A l'image de la plupart des structures de santé du pays, l'insuffisance du per-



Remise des équipements médico-techniques. Le développement vient de mettre le cap sur Bouansa, Nkayi, Boko-Songho, Mfouati, Kingoué, Loudima, Suku-Bouadi, Yamba, Loutété... Le département de la Bouenza est le dernier qui va boucler la série des descentes de la revitalisation des districts sanitaires qui a déjà eu lieu dans les onze autres départements du pays.

Rominique Makaya

« Après dix ans de bénévolat, nous sommes satisfaits aujourd'hui que notre statut change en attendant l'intégration définitive. Nous allons continuer à donner le meilleur de nous-mêmes pour répondre aux besoins sanitaires des malades »,

quarante-deux agents. Il s'agit, entre autres, de médecins, biologistes, sages-femmes, techniciens de laboratoire, puéricultrices... « Malgré la pandémie de Covid-19 qui a freiné tant soit peu nombre d'initiatives en faveur de la santé des populations, nous sommes déterminés à apporter un nouveau souffle

sonnel et bien des difficultés, constituent un frein au fonctionnement à plein régime de l'hôpital.

« Le personnel qui vient renforcer les équipes médicales qui y travaillent déjà est une réponse aux problèmes qui se posent. Je crois que les efforts seront poursuivis pour améliorer davantage la si-

tuation », a déclaré le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tsoumou.

### Don du matériel

Après l'installation des agents contractuels, la ministre en charge de la Santé a mis à la disposition de l'hôpital de base de Madingou un lot d'équipements médico-techniques pour faciliter le travail des

agents qui ont l'obligation des résultats dans un secteur aussi sensible que la santé. Au Centre de santé intégré de Madingou-Gare, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, à également fait un don constitué des équipements médico-techniques.

Après Madingou, la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au dé-

*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux*  
*Commission Générale de passation des marchés n°01*

Sélection internationale ouverte n°137/BEAC/DGE-DSMP/SIO/Prest/2020 du 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour l'acquisition et l'implémentation d'une solution informatique de filtrage, de profilage et de traçage des flux financiers dans la CEMAC dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération

Dans le cadre de sa mission statutaire « promouvoir les systèmes de paiement et de règlement et veiller à leur bon fonctionnement », la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, une solution de filtrage, de profilage et de traçage des flux financiers de la CEMAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les Prestataires remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base du coût de la proposition**.

Les Prestataires peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier de sélection et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **vendredi 06 novembre 2020 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt  
BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le vendredi 06 novembre 2020 à 13 heures précises** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance d'ouverture ne sera pas publique en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 1<sup>er</sup> OCT 2020

Le Président de la Commission,

*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux*  
*Commission Générale de passation des marchés n°02*

**Appel d'offres régional ouvert n°136/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2020 pour les travaux de réhabilitation, en lots indépendants, des installations de climatisation des Agences de la BEAC à Port Gentil et Oyem en République Gabonaise**

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de réhabiliter, sur ressources propres, les installations de climatisation de ses Agences à Port-Gentil et à Oyem. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en deux lots, comme suit :

- lot 1 « Agence de Port-Gentil » ;
- lot 2 « Agence d'Oyem ».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les visites des sites obligatoires, pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, se tiendront respectivement le **mercredi 14 octobre 2020 à 11 heures** pour Port Gentil et le **lundi 19 octobre 2020 à 11 heures** pour Oyem.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 12 novembre 2020 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt  
BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 12 novembre 2020 à 13 heures**, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé et les plis financiers le **jeudi 26 novembre 2020**. Les séances d'ouvertures ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Yaoundé, le 4 SEPT 2020  
Le Président de la Commission,



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale :1093 Tel.: 06.808.13.24  
18, Avenue Emile Biayenda 05.737.37.03  
Quartier Mission Catholique Sacré coeur email: cobbr@unhcr.org  
Centre-ville - Brazzaville  
République du Congo

**ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES INVITATIONS  
A SOUMISSIONNER A L'UNHCR EN REPUBLIQUE DU  
CONGO.**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication des Invitations à Soumissionner ci-dessous :

- N° UA/ROC/BZV/CS/003/2020-am « Pour établissement d'accords cadre pour la fourniture de pneus pour l'UNHCR – CONGO » ;
- N° UA/ROC/BZV/CS/004/2020-am « Pour établissement d'accords cadre pour la fourniture et livraison de pièces détachées de véhicules, moteurs hors-bord et générateurs pour l'UNHCR – CONGO ».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré coeur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le mercredi, 18 Novembre 2020 à 17 h 00.

Brazzaville, le 19 octobre 2020

Section Approvisionnements



**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
N°008/ECG/DG/2020

**POUR LA FOURNITURE & LA POSE DE DEUX ENSEIGNES  
LUMINEUSES DESTINEES A SON SIEGE**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la fourniture et la pose de deux enseignes lumineuses.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secrétariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/10/2020 à 16heures00 GMT.

Fait à Brazzaville, le 13/10/2020

La Direction Générale



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Eni Congo lance une campagne de sensibilisation pour la prévention du Covid-19 dans les écoles de la zone de Hinda

Pointe Noire (République du Congo), 21 octobre 2020 - En présence des Sous-Préfets, Guy Edmond LOEMBA de Hinda, Alphonse KOUTANA VAKA de Loango, de Bernard Régis ELEKA KOUTOUTANA, secrétaire général du district de Hinda, du Directeur Départemental de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation du Kouilou, Pierre KALI-BITCHINI et de la Directrice Départementale de la Santé au Kouilou, Dr Chantal PORTELLA, Eni Congo a lancé aujourd'hui, dans la zone du Projet Intégré Hinda et en début d'année scolaire, une campagne de sensibilisation pour la prévention du Covid-19 dans les écoles. Cette campagne se déroulera dans 11 écoles primaires et 6 écoles maternelles du district de Hinda, construites et / ou réhabilitées par Eni Congo.

La campagne vise à étendre le respect des mesures de limitation de la Covid-19 et comprend des activités de formation pour les enseignants, la distribution de masques de protection aux étudiants et aux enseignants, la fourniture de dispositifs de lavage des mains et d'autres matériels pour le nettoyage et la désinfection des environnements. Les écoles impliquées dans la campagne comptent plus de 3400 élèves âgés de 3 à 12 ans et font partie d'un projet intégré développé par Eni Congo qui comprend également les soins de santé, l'accès à l'eau potable par la construction de puits et la diversification économique par la promotion de l'agriculture.

La campagne de sensibilisation répond aux objectifs de développement durable 3 - Accès à la santé et 4 - éducation de qualité.

La campagne se poursuivra également dans les 11 centres de santé, au Centre de formation agricole de M'BOUKOU (CATREP) et dans les comités de gestion des puits d'eau. Par ailleurs, depuis juillet 2020, Eni Congo a mis à la disposition de la Direction de la Santé du Kouilou, une ambulance dédiée au soutien logistique pour le transfert des cas suspects de Covid-19 du Kouilou vers les hôpitaux de Pointe Noire.

Cette initiative n'est qu'une des activités menées ou envisagées par Eni Congo, en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population, également au sein de l'Association des Opérateurs Pétroliers du Congo (AOPC), en faveur des communautés dans le cadre complexe pandémique de coronavirus. Il s'agit notamment de la restructuration des structures d'accueil des patients Covid-19 au centre Madeleine MOUISSOU et à l'hôpital Adolphe SICE, désormais équipées d'un respirateur, des campagnes de sensibilisation et la fourniture de dispositifs de santé à la population.

Par ailleurs, afin d'améliorer la prévention et la protection de la santé de ses salariés et de leurs familles, Eni Congo a mis en place une unité spéciale au sein de son centre médico-social, destinée au dépistage et aux tests diagnostiques de Covid-19.

**Contacts de l'entreprise :**  
**Communication Externe de Eni Congo**  
**Tel : 05-628-72-04/05-800-61-10**  
**Email : Communication.Externe.enicongo@eni.com**

## ELECTION À LA TÊTE DE LA CAVB

## Un duel 100% maghrébin

La confirmation, le 21 octobre de la candidature de la présidente de la Fédération royale marocaine de volley-ball, Bouchra Hajj, pour la présidence de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB) met la pression aux délégués des fédérations qui choisiront, le 25 octobre, la nouvelle équipe dirigeante de cette structure.



Bouchra Hajj



Omar Elwani

Jusqu'à une semaine de l'assemblée générale électorale de la CAVB (24-25 octobre), un seul candidat était en lice pour briguer la présidence de cette institution, l'actuel président de la Confédération, l'Égyptien Omar Elwani. La Marocaine Bouchra Hajj aura ainsi la lourde tâche d'affronter ce bourreau du volleyball africain, qui a fait plus de quinze ans à la tête de la CAVB.

Dans cette opposition entre une femme qui souhaite atteindre le sommet du volleyball africain et un ancien athlète et fervent défenseur de cette discipline, le choix ne sera pas facile puisque les deux personnalités se connaissent très bien et, son

connus dans le monde du volleyball africain. Outre le fait qu'ils soient tous président de leur fédération respective, Omar Elwani et Bouchra Hajj travaillent ensemble à la Confédération en qualité de président puis vice-présidente.

« Ensemble, nous gagnerons pour une Afrique unie et efficace » est le slogan électoral de Bouchra Hajj, qui espère aussi renforcer la position du Royaume sur le continent dans ce sport. Bouchra Hajj avait organisé plusieurs rencontres avec les représentants des différents pays africains pour leur présenter le programme avec lequel elle espère booster le niveau du volley-ball continental,

mais aussi d'augmenter le nombre des pratiquantes africaines.

De son côté, l'Égyptien de 64 ans défendra son bilan et selon plusieurs sources, part favori de cette élection qui se tiendra par visioconférence. L'ancien candidat au poste de président aux dernières élections de 2015, le Tchadien Idriss Dakony s'est replié pour le poste de vice-présidence, cette fois-ci.

Pour le compte de la zone 4 (Afrique centrale), Jean Claude Mopita, président de la Fédération congolaise de volleyball avait également annoncé sa candidature. Le Gabonais Frederic Ndounda, actuel président de cette zone, est en passe de céder ce poste, d'après certains médias gabonais.

Notons qu'officiellement, la CAVB a été la dernière confédération à être créée : elle a été établie en 1972, quand la Fédération internationale de volley-ball a transformé ses cinq Commissions de Zone en confédérations continentales. La Commission africaine de volley-ball avait été fondée en 1967. La CAVB est responsable des fédérations nationales de volley-ball africaines, et organise les compétitions continentales.

**Rude Ngoma**



**FONDATION  
GOTÈNE**



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

**CRÉATION DE LA FONDATION  
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

**Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène**  
**Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71**

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

 fondationmarcelgotene@gmail.com  
 www.fondationgotene.com

## NÉCROLOGIE

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Mbavoula informent parents, amis et connaissances du décès de leur père et oncle Benjamin Nkoua, chef de village Yié, district d'Igné, le jeudi 15 octobre à Brazzaville.  
La veillée mortuaire se tient au village Yié.  
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Mme Obengui née Eboukewa Adrienne, inspectrice des Impôts et enfants ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances, au comité scientifique du Covid, à la grande famille du CHU-B, au collectif des médecins, le décès de leur époux, père le professeur Obengui, survenu le 12 octobre 2020 au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.  
La veillée mortuaire se tient au N°63 rue Maloukou référence avenue Marien Ngouabi Talangai, la date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

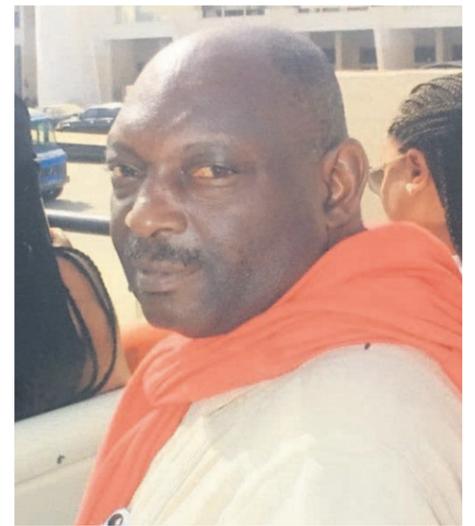
La famille Kiyinda et les enfants Mazikou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère et soeur Hélène Massamba.  
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°9, rue Loutété à Mfilou, quartier Kahounga, non loin de la mairie de Ngamaba.



### En mémoire de Noël Étienne MATOKO

23 Octobre 2019 - 23 Octobre 2020

Une année que Dieu a rappelé à lui notre cher Époux, papa Étienne Noël Matoko. C'est difficile de se passer d'une personne aussi exceptionnelle que toi. Nous réalisons qu'il est difficile d'être séparé de toi. Là-haut, nous croyons que tu as trouvé une belle sérénité et un bonheur entouré des tiens. Nous conservons les plus beaux souvenirs de ton passage dans nos vies. Tu es probablement encore plus présent à nous au quotidien. Dors en Paix. Et que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse en sa mémoire.



# INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## MUSIQUE

## "Lobi" le nouveau single de Noiiz April

Disponible sur toutes les plateformes de téléchargement, le single "Lobi", un extrait du futur et premier album solo de Noiiz April, est une chanson dont le message est destiné plus à la jeunesse.

Artiste musicien multigenre (rap, zouk, rumba, ndombolo), Noiiz April vient de lancer sur le marché le single "Lobi" (ou Demain en français).

« Nous sommes à la phase promotionnelle de ce single. "Lobi" c'est un message du futur. Je suis parti sur une vision basée sur le social. Je parle des jeunes filles et garçons, en les invitant à être persévérants. Parmi eux, il y en a qui ont été à l'école et d'autres non. Certains d'entre eux travaillent, d'autres ne travaillent pas, d'autres encore sont dans les petits métiers, d'autres ont préféré la voie du banditisme. C'est pourquoi je les invite à s'occuper par un travail pour gagner la vie. Car si un jour si ça ne marche pas, un autre jour ça va marcher. C'est donc un message d'espoir que j'ai fait passer à la jeunesse », a déclaré Noiiz April. "Lobi" chanté en lingala, a-t-il expliqué, est un extrait qui annonce la sortie prochaine de son tout premier album solo. Cet album métissé aussi bien au niveau de la musicalité que sur les thèmes abordés contiendra dix titres et sera disponible au premier semestre 2021. Mais avant "Lobi" Noiiz April a lancé plusieurs œuvres

à l'instar de "Liteya" où il est en featuring avec Assis ; "Hold up", "Obomi", "Tell me", "Fukushima Kamura", etc..., des musiques teintées de plusieurs styles allant du rap à l'Afrobeat interprétées en français, anglais ou en langues nationales congolaises. Il autoproduit ses œuvres en sa qualité de jeune entrepreneur.

Né de deux parents congolais, Noiiz April de son vrai nom Claise Mbemba, a fait les études de commerce international et, est détenteur d'une licence en maintenance industrielle. Multilingue, il parle plusieurs langues étrangères, les langues nationales et quelques dialectes. Il reconnaît toutefois que la musique est en train de prendre le dessus sur tout dans sa vie, même si cela ne l'empêche pas de faire autre chose.

Noiiz April tombe amoureux de la musique en écoutant la rumba dès son plus jeune âge. Franklin Boukaka, Pamela Mounka et Casimir Zoba Zao, sont ceux-là qui lui ont donné le goût de la musique. Il s'inspire d'eux jusqu'aujourd'hui. C'est un peu plus tard que les musiques étrangères ont fini par l'influencer plus précisément la vague Hip-hop. Mais il y est resté toujours dans la rumba. "Tu ne peux

tailler" est son tout premier morceau enregistré à Brazzaville en collaboration avec Boss Edgar après avoir intégré son groupe 80555mhz.

En 2008, il rencontre et tisse des liens avec des artistes comme les frères Larson et Spars, et surtout Biz Ice avec qui il crée le groupe « Authentik style » et se fusionne avec les frères jumeaux Oximor et Crizzus Miller d'où la naissance de la structure « Violence Musik » dont il est l'un des co-fondateurs. Durant l'année 2010 il connaît plusieurs expériences scéniques, parmi les plus marquantes le Gabao Hip-hop. Il est aussi parmi les artistes qui ont participé à un atelier dirigé par Dynamax (rappeur américain du label Zulu Nation).

Noiiz April est à cheval entre Brazzaville et Pointe-Noire. Son staff a callé plusieurs dates de productions musicales sitôt que seront levées les mesures barrières. Sa vision musicale est de continuer à travailler pour faire avancer les choses, surtout avec son premier album. « Avec cet album le Congo peut compter sur moi », dit-il.

Quant aux distinctions, en décembre 2018, Noiiz April a été nommé au Beat Street Awards, l'un des plus



L'artiste musicien Noiiz April (crédit photo/DR)

importants rendez-vous de la scène urbaine congolaise dont le but est de primer les œuvres qui sortent du lot chaque année depuis 2013. Il est sélectionné dans les catégories meilleur artiste de la diaspora et meilleur clip de l'année. « Si j'étais animal, je

serai un singe, parce qu'il est très cool, gentil. Tant qu'il a sa banane, il ne dérange pas. Je ne veux pas être un lion parfois je suis gentil, parfois méchant, pas du tout », se plait-il de dire.

Bruno Okokana

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Mazembe bat JSK, Blessing résiste à Sanga Balende

Après deux matchs nuls, Mazembe a enregistré sa première victoire de la saison en s'imposant à Kinshasa face à la JSK. Et Blessing de Kolwezi reste dans l'élan de son début de saison pour un promu dans la cour des grands du football national.



Vue du match Mazembe contre JSK

Le TP Mazembe de Lubumbashi a battu, le 21 octobre, au stade des Martyrs la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) par deux buts à un, en sixième journée de cette 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). L'attaquant Joël Beya a signé les deux réalisations des Corbeaux lushois à la 12e et 16e minute de la partie. Baleka Othosa a réduit l'écart à la 54e minute de jeu. C'est la première de Mazembe après deux matchs nuls, d'abord contre Blessing (zéro but partout) et contre V.Club à Kinshasa par la même marque. Et pour cette rencontre face à un autre promu en Ligue 1 de la RDC, Mazembe s'en est remis

au talent de Joël Beya.

Le FC Blessing ne cesse de surprendre dans cette 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Pour son troisième match de la saison sans défaite, cette formation nouvellement promue dans l'élite nationale du football a fait jeu égal, le 21 octobre au stade Dominique Diur de Kolwezi, avec Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi. Il s'agit ici d'un petit poucet qui continue de tenir tête aux ogres du football national. En effet, Blessing avait en première journée résisté face au TP Mazembe à domicile dans son antre de la commune de Kamalondo par zéro but partout, même si le résultat de

cette rencontre est suspendu par la Linafoot à la suite de la plainte introduite par Mazembe à propos de la qualification d'un joueur de Blessing.

Après avoir cherché la victoire en deuxième journée face à Dauphin Noir au stade de l'Unité de Goma (zéro but à un), Blessing vient donc d'imposer un nul blanc à Sanga Balende. Les poulains du coach Jean-Claude Loboko font ainsi un début de saison exemplaire. Pour sa part, les Anges et Saints du Kasai oriental new-look, avec le coach Andy Magloire Mfutila, ont bien voyagé dans le sud-est du pays, où ils ramènent cinq points de leur déplacement en trois matchs.

Martin Enyimo

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Christopher Missilou célèbre son but face à Swindon (DR)

## Angleterre, 6e journée, 2e division

Nottingham Forest partage les points avec Rotherham United (1-1). Brice Samba, titulaire, s'est incliné à la 51e sur un penalty de Barlasler. Nottingham enchaîne un deuxième match sans défaite, après 4 revers consécutifs et sort de la zone rouge.

## Angleterre, 7e journée, 3e division

Rencontre à rebondissements pour Christopher Missilou, désigné « homme du match » lors du succès de Northampton Town face à Swindon (2-1). A la 7e, il ouvre le score de la tête, marquant ainsi son premier but de la saison.

A la 28e, après avoir récupéré le cuir dans son camp, il accélère et lance Rose pour le 2-0. Averti à la 62e, il est sanctionné d'un penalty après un contact avec Smith (76e).

Avec cette victoire, Northampton sort de la zone rouge.

Crewe Alexandra chute à Sunderland (0-1). Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc. Le natif de Brazzaville n'est plus entré en jeu depuis le 19 septembre et ne totalise, cette saison, que 18 minutes de jeu en League One (2 apparitions).

## Italie, 4e journée, 2e division

La Reggina, en supériorité numérique depuis la 35e, ne parvient pas à battre Cosenza (0-0). Sans Gabriel Charpentier, en phase de préparation.

## Pays-Bas, 8e journée, 2e division

Cambuur fait un carton à Breda (4-0). Avec David Sambissa titulaire. Cambuur est premier avec 19 points, devant son adversaire du jour, qui compte un match en retard.

## Suède, 25e journée, 1re division

Ravy Tsouka Dozi est resté sur le banc lors du match nul concédé par Helsingborg face à Häcken (0-0). Avec 22 points, Helsingborg est 14e sur 16.

Camille Delourme

## ASSISTANCE

## L'ACBEF et Chevron soutiennent les femmes enceintes du CSI de Mbota-Etraba

Dans le cadre de son projet Kenguila Mwana (protéger l'enfant), l'ACBEF - antenne communale de Pointe-Noire- a initié un programme de soutien aux filles mères, en partenariat avec la société pétrolière Chevron Congo.

La première cérémonie de remise des kits alimentaires, activité inscrite dans le projet Kenguila Mwana a eu lieu récemment au Centre de santé intégré (CSI) de Mbota-Etraba en présence d'Alphonse Kinkondi, président communal de l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), des représentants du CSI de Mbota-Etraba et ceux de la société Chevron. Ce projet vise, entre autres, le planning familial et l'éducation des jeunes filles pour leur permettre de mieux aborder la gestion de leur maternité y compris sous le volet nutrition.

En effet, ce n'est pas la première fois que Chevron et l'ACBEF développent un partenariat sur les problématiques liées à la femme et l'enfant. Cette fois-ci, à travers le projet Kenguila Mwana mis en place depuis le dernier trimestre de l'année 2019, plus de soixante femmes enceintes sélectionnées au CSI de Mbota-Etraba ont bénéficié d'un apport en produits consommables pour passer la période de la grossesse dans des conditions optimales. De nombreuses études révèlent que la malnutrition demeure un sujet de préoccupation au Congo causant ainsi des cas de plus en plus nombreux de morbidité infantile et de décès de nourrissons et d'enfants avant l'âge de 5 ans. Cette action



La photo de famille après la remise des kits alimentaires. Crédit photo Adiac

de cœur et d'amour a pleinement satisfait les bénéficiaires. L'une d'elle, Dorcia Mantsangui Niangui, a exprimé sa satisfaction. « Ce

n'est pas fréquent qu'une société soit sensible envers la femme enceinte ici au CSI de Mbota-Etraba comme l'a fait Chevron avec l'as-

sociation ACBEF. Nous disons à l'ACBEF et à Chevron infiniment Merci », a-t-elle signifié. Selon les statistiques du Pro-

gramme national de développement sanitaire (PNDS), 26% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, et 14% d'entre eux ont une insuffisance pondérale ; la prévalence moyenne des petits poids étant de 13%. C'est donc pour inverser tant soit peu ces chiffres que ce projet a été mis en place grâce à l'appui de Chevron. Alphonse Kinkondi explique « Après la sensibilisation des jeunes filles élèves dans les écoles sur les IST/VIH/SIDA et les grossesses non désirées, nous avons retenu une soixantaine de femmes enceintes que nous allons accompagner par un apport en kits alimentaires composés essentiellement d'aliments nutritifs riches en protéines, glucides, lipides et vitamines. Autrement dit, l'assiette complète de la femme enceinte », a-t-il dit.

La satisfaction a été aussi partagée par le personnel soignant du CSI de Mbota Etraba représenté par Mme Roseline Bikouya, responsable de ce Centre. Au nom du médecin chef du district sanitaire n°4, elle a ainsi remercié l'ACBEF et Chevron qui, en plus de leur accompagnement de la femme enceinte, ont aussi offert du mobilier pour l'accueil des femmes enceintes et la commodité de travail des infirmières et sages-femmes.

Hervé Brice Mampouya

« Après la sensibilisation des jeunes filles élèves dans les écoles sur les IST/VIH/SIDA et les grossesses non désirées, nous avons retenu une soixantaine de femmes enceintes que nous allons accompagner par un apport en kits alimentaires composés essentiellement d'aliments nutritifs riches en protéines, glucides, lipides et vitamines. Autrement dit, l'assiette complète de la femme enceinte »



ABONNEZ VOUS  
GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ  
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC  
NEWSLETTER

L'information du Congo  
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir  
la newsletter et restez informé des  
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## INTERVIEW

## Georges Mabona : « Il ne faut pas avoir peur de sa propre histoire »

Le 27 octobre, la capitale du Congo célébrera le 80<sup>e</sup> anniversaire du Manifeste de Brazzaville, lancé par le général de Gaulle le 27 octobre 1940. Les Dépêches de Brazzaville ont rencontré Georges Mabona, auteur du livre *Ma passion pour Sainte-Anne-du-Congo, une basilique du souvenir*, qui a vécu ces événements alors qu'il n'était encore qu'un enfant de Poto-Poto.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Vous avez publié en 2016 *Ma passion pour Sainte-Anne-du-Congo, une basilique du souvenir*. Parlez-vous de vous-même dans ce livre ou partagez-vous une histoire à laquelle beaucoup de gens de votre génération peuvent s'identifier ?

**Georges Mabona (G.M.) :** Ce récit relate ce que j'ai vécu dans mon enfance et dans ma jeunesse. La genèse de Sainte-Anne coïncide avec le début de la guerre en Europe. A cette époque, notre pays dépendait beaucoup de la puissance coloniale, notamment pour le financement et l'exécution des projets.

En 1937, Mgr Paul Biéchy, évêque de Brazzaville, décide de construire un nouveau sanctuaire pour accueillir les chrétiens de plus en plus nombreux à Poto-Poto et décharger ainsi la paroisse de Bacongo, tenue à cette époque par la congrégation Saint François d'Assise. Il n'existait en effet aucun lieu où les chrétiens de Poto-Poto pouvaient se rassembler. Le premier emplace-

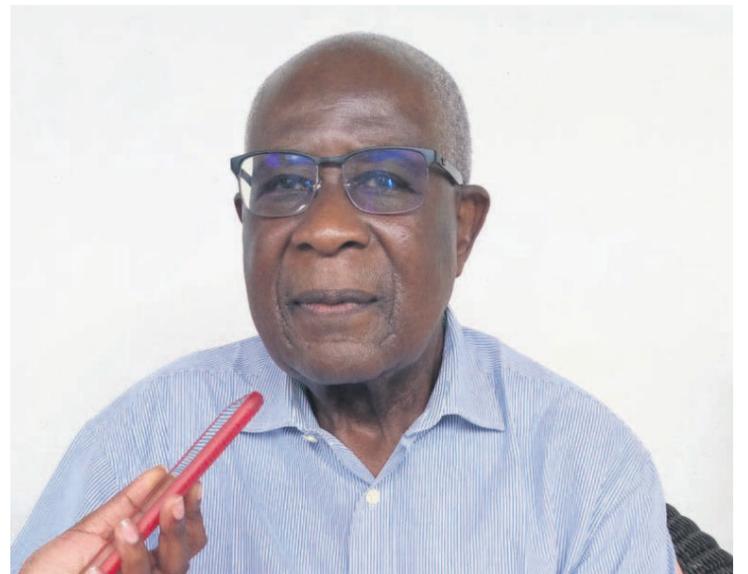
ment choisi (1937-1939) correspond à l'actuel marché Mougali, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. Quand surviennent les événements de 1940 en Europe, les subventions émanant de France et du Vatican sont suspendues.

Le curé des Bangala installé à Poto-Poto, le père Nicolas Mouaza, doit trouver de nouveaux financements pour la future paroisse Sainte-Anne de Poto-Poto. Depuis l'Europe, Mgr Biéchy lui fait parvenir en tout et pour tout la somme de 30 000 FCFA. Il imagine alors l'opération pata-pata (5 FCFA) qui consiste à demander à chaque ménage de Poto-Poto, catholique ou non, de contribuer à la construction de Sainte-Anne. Cette opération rencontre un tel succès qu'il parvient à réunir la somme de 45 000 FCFA. C'est donc la population de Poto-Poto qui est à l'origine de la construction de la basilique. C'est aussi le premier lien que j'ai avec cet édifice puisque mon père a contribué financièrement à sa construction.

Le 9 septembre, le père Charles Lecomte, chargé de la construction de Sainte-Anne-du-Congo organise une

manifestation sportive au rond-point Mougali. Ravi de cette initiative, le colonel de Larminat écrit à Mgr Biéchy pour lui dire que toutes ses demandes seraient satisfaites. En réponse, l'évêque demanda que soit achevée l'édification de Sainte-Anne et que soit construit un stade à proximité du rond-point de Poto-Poto. Ce qui fut fait. Par la suite, Félix Eboué donna son nom à ce stade.

Mon deuxième lien avec Sainte-Anne est la présence sur le chantier de construction de l'un de mes oncles et de mon frère aîné, l'un comme maître-maçon et l'autre comme simple ouvrier. Je me rappelle encore qu'à cette époque, nous allions à 10 heures, heure de la pause, apporter le repas à mon oncle. Par ailleurs, de nombreux jeunes, membres de la « Chorale des petits chanteurs », ont permis de recueillir des fonds nécessaires à la construction de Sainte-Anne grâce aux concerts qu'ils organisaient. A tous ces titres, la basilique Sainte-Anne est riche de souvenirs pour moi et mes contemporains.



**L.D.B. :** L'église Sainte-Anne, la maison commune de Poto-Poto et le presbytère sont toujours en bon état de fonctionnement mais le stade Félix- Eboué et le monument de l'ex-gouverneur de l'Afrique équatoriale française (AEF) tombent en ruine et ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. N'est-ce pas une preuve de désintérêt de la communauté nationale pour certains symboles coloniaux ?

**G.M. :** Non, bien au contraire. Je ne suis pas d'accord. Le gouvernement congolais a beaucoup œuvré pour ces édifices. En ce qui concerne le stade Félix- Eboué, je pense que c'est le plan d'aménagement de la ville qui est en partie responsable de sa dégradation au fil du temps. En effet, Poto-Poto est entouré par deux rivières : la rivière Ouenzé dit « Madoukou tsékélé » au nord et la rivière « M'foa » au sud. A la suite des travaux de réaménagement du stade, les canaux d'acheminement des eaux, mal conçus, sont la cause des inondations qui, peu à peu, ont dévasté le stade.

**L.D.B. :** Des voix s'élèvent contre la célébration des 80 ans de la venue du général de Gaulle à Brazzaville et du ralliement des pays de l'AEF à la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Elles pointent une nostalgie du régime colonial alors que de nombreux pays africains, dont le Congo, célèbrent les 60 ans de leur souveraineté nationale. Quelle est votre opinion dans ce débat ?

**G.M. :** Mon opinion est très simple. Je crois qu'il ne faut pas avoir peur de sa propre histoire. Le Congo vient de là et redouter d'évoquer cette histoire est terrible. Je vous ai raconté les événements de 1940. En 1944, s'est tenue la conférence de Brazzaville qui a conduit progressivement à l'indépendance. Notre histoire ne doit pas être tronquée et ne garder que les événements positifs. L'histoire reste l'histoire. Il faut la raconter telle qu'elle s'est déroulée car on ne peut pas envisager l'avenir sans le passé. C'est la somme de tous ces événements qui font du Congo ce qu'il est aujourd'hui.

*Propos recueillis par Bruno Okokana et Merveille Atipo*



Carte postale Sainte-Anne/DR

## ROUTE NATIONALE N°1

## Les affiches sur les panneaux de signalisation peuvent occasionner des accidents

A quelques endroits de la route nationale n°1 (RN 1), la communication directionnelle est brouillée par des affiches étalées sur les panneaux de signalisation.

Les affiches brouillées peuvent exposer les usagers de la route aux accidents de circulation. A l'intersection des voies qui mènent à Madingou, département de la Bouenza, à Sibiti dans le département de la Lekoumou, à Pointe-Noire et à Brazzaville, des affiches sont posées sur quelques panneaux de signalisation. « C'est un croisement qui nous oblige d'être davantage vigilants parce qu'un véhicule, une moto ou un piéton peut sortir d'un côté comme de l'autre. Or, l'affiche sur le panneau empêche de lire la consigne sur la conduite à tenir. Ce qui est évidemment un danger », a expliqué Luc Mapaha, un conducteur de poids-lourds.

Selon ce dernier, la connaissance du code de la route par cœur ne suffit pas ; car par inadvertance un conducteur peut enfreindre à la réglementation. C'est d'ailleurs pour éviter cela que les panneaux de signalisation existent toujours sur les voies publiques afin de rappeler le règlement

en la matière.

Il convient de préciser que la plupart des affiches sur les panneaux de signalisation sont celles utilisées pour la sensibilisation à la Covid-19. Il est nécessaire d'informer les populations notamment les usagers de la route sur la pandémie. Seulement, l'endroit choisi pour les mettre n'est pas adéquat et constitue un danger pour les conducteurs.

Les panneaux de signalisation, tels que définis par le code de la route, sont des outils de sécurité routière. Ils peuvent, entre autres, signaler un danger imminent, une interdiction, fournir un renseignement aux usagers de la route pour éviter le pire. Il est donc utile de veiller à ce que la pose des affiches sur les panneaux ne puisse pas se généraliser, que celles qui sont déjà étalées soient retirées. Et qu'au nom de la sécurité routière, les panneaux de signalisation demeurent visibles et lisibles.

*Rominique Makaya*

## IMAGES

## Un concours de photos sur la démocratie à Bruxelles

Les coopératives et photographes du monde entier sont invités à prendre part au concours photo CoopSnapshot qu'organise Alliance coopérative internationale (ACI) sur le thème : « démocratie ». La capture d'une photo doit être en conformance à l'identité coopérative.

Le concours se déroulera entre novembre 2020 et novembre 2021. Le grand gagnant sera annoncé juste avant le 33<sup>e</sup> congrès mondial des coopératives qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2021, à Séoul, en République de Corée.

Les coopérateurs et photographes sont encouragés à soumettre des photos qui mettent en avant les valeurs fondamentales de l'association. « Tous les mois, nous mettons en priorité nos valeurs coopératives : auto-assistance, responsabilité personnelle, la démocratie, égalité, équité, solidarité, honnêteté et ouverture, responsabilité sociale, se soucier des autres... », ont indiqué les organisateurs. Par la suite, cinq lauréats sélectionnés participeront l'année prochaine à la finale. Les meilleures photos seront publiées sur le site Web du congrès mondial des coopératives de l'ACI et sur le site web de l'ACI. Ces images seront également diffusées largement sur les réseaux sociaux de l'ACI. « Une image vaut mieux qu'un long discours », ont fait savoir les organisateurs.

Pour participer, les candidats doivent soumettre leurs photos par courrier électronique à l'adresse [hoffman@ica.coop](mailto:hoffman@ica.coop). Ils peuvent aussi envoyer plu-



Une photographe en action/DR

sieurs photos. L'Alliance coopérative internationale est une association indépendante, non gouvernementale, créée en 1895 dans le but d'unir représenter et servir les coopératives dans le monde entier. Elle constitue une voix mondiale et un forum pour les connaissances, l'expertise et l'action coordonnée des coopératives.

Cette association organise des congrès mondiaux des coopératives qui sont des moments historiques du mouve-

ment au cours desquels se réunissent des coopératives et des personnes coopératrices engagées dans une démarche d'échange, d'apprentissage et de développement. Le 33<sup>e</sup> congrès, qui aura lieu en Corée du Sud en 2021, s'intéressera à l'identité coopérative et offrira l'occasion de célébrer le 125<sup>e</sup> anniversaire de l'ACI et le 25<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration sur l'identité coopérative.

*Rosalie Bindika*